



ESPACE DE VIE SOCIALE (EVS)

Réunion collective espaces de vie sociale en
renouvellement d'agrément – 9 février 2023

PROGRAMME



1. Cadre réglementaire : missions et finalités des espaces de vie sociale
2. Rôle des Caf et des fédérations
3. Critères d'agrément EVS
4. Focus sur la participation des habitants
5. Renouvellement du projet social EVS
 1. Forme et fond
 2. rétroplanning
6. Présentation d'outils
7. Financement Caf
8. Questions / réponses - échanges



CADRE RÉGLEMENTAIRE

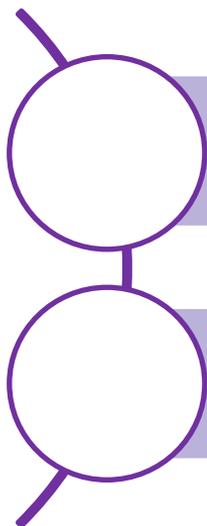


Circulaire n°2012-013, du 20 juin 2012

Circulaire n°2016-005, du 16 mars 2016



LES OBJECTIFS ET FINALITÉS DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE



le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage

la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers



Inclusion sociale
Socialisation
Lutte contre l'isolement

Liens sociaux et cohésion sociale sur le territoire,
« mieux-vivre ensemble »

Prise de responsabilité et citoyenneté de proximité



OÙ DÉVELOPPER DES EVS ?



Sur les territoires qui sont soit :



**Totalement dépourvus
d'équipements Avs**

**Isolés d'un pôle
d'activités**
(rural ou urbain)

**En complément d'une autre
structure Avs, à condition :**

- 2 gestionnaires distincts
- Rapprochement des éléments de diagnostic
- Lisibilité de l'articulation entre les projets
- Critères d'évaluation du partenariat entre les 2 projets
- Instance de coordination et de suivi partagée

Le rôle de la Caf



Définir une politique territoriale de l'Avs avec ses partenaires



Délivrer les agréments



Apporter des compétences d'ingénierie sociale et des moyens financiers aux structures



Développer le partenariat : instances et conventions cadre (Convention Territoriales Globales, CTG)



Valoriser l'action des structures via notamment l'Observatoire national des centres sociaux



Les missions principales des fédérations d'éducation populaire



Accompagnement au montage de projets, renouvellement d'agrément



Animation de réseau



Accompagnement à la vie statutaire, vie associative



Aide à la recherche de financements



Mise à disposition d'outils et de moyens, mutualisation



Formation des bénévoles et salariés, mise à disposition de services civiques



Valorisation des actions des structures, organisation d'évènements, publications...



CRITERES D'AGREMENT CAF



- **Participation des habitants dans l'élaboration du projet et dans sa mise en œuvre concrète**
- Existence d'actions visant le **renforcement des liens sociaux, familiaux et des solidarités de voisinage**
- **Cohérence et pertinence** des axes prioritaires, des objectifs généraux et du plan d'action, au regard des problématiques identifiées
- **Faisabilité du projet social** (capacités techniques, financières et budgétaires)
- **Mixité du public, actions intergénérationnelles**
- **Champs d'actions multiples** (pas de mono activité), adaptées aux besoins du territoire
- **Concertation et partenariat**



QUELQUES DONNÉES DE COMPARAISON - FAISABILITÉ



Quelques données chiffrées pour pouvoir se situer :



Moyenne départementale du budget annuel d'un EVS : 73 698 €, soit **6 € / habitant / an** [*budget minimal : 18 022 €, maximal : 285 121 €*]



Équipe : salariés permanents + occasionnels = 1,19 ETP sur l'année (soit 41 808 € de masse salariale annuelle)



Nombre de bénévoles d'activité : 11 en moyenne



Nombre de bénévoles dans la gouvernance : 6 en moyenne



Nombre moyens de participants aux actions de l'EVS = 237



La Participation des habitants



5 niveaux de participation : (échelle d'Arnstein)

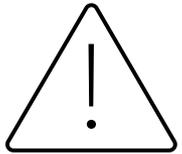
Présence,
consommation
de services
et/ou
d'activités

Implication
dans une
instance
d'information
et de
consultation

Collaboration
momentanée
à une activité
ou un projet
collectif

Collaboration
permanente
et prise de
responsabilité

Contribution
au processus
de décision



Les agréments Avs ne seront pas délivrés si la participation des habitants se limite aux 2 premiers niveaux.

Vigilance de la Caf quant au **caractère effectif des démarches participatives des usagers/habitants** mises en œuvre par les structures Avs, tant dans **l'élaboration du projet social, dès la phase de diagnostic, tout au long de la mise en œuvre et dans l'évaluation.** La participation doit aussi être effective dans les **instances de gouvernance du projet.**

RENOUVELLEMENT DE PROJET



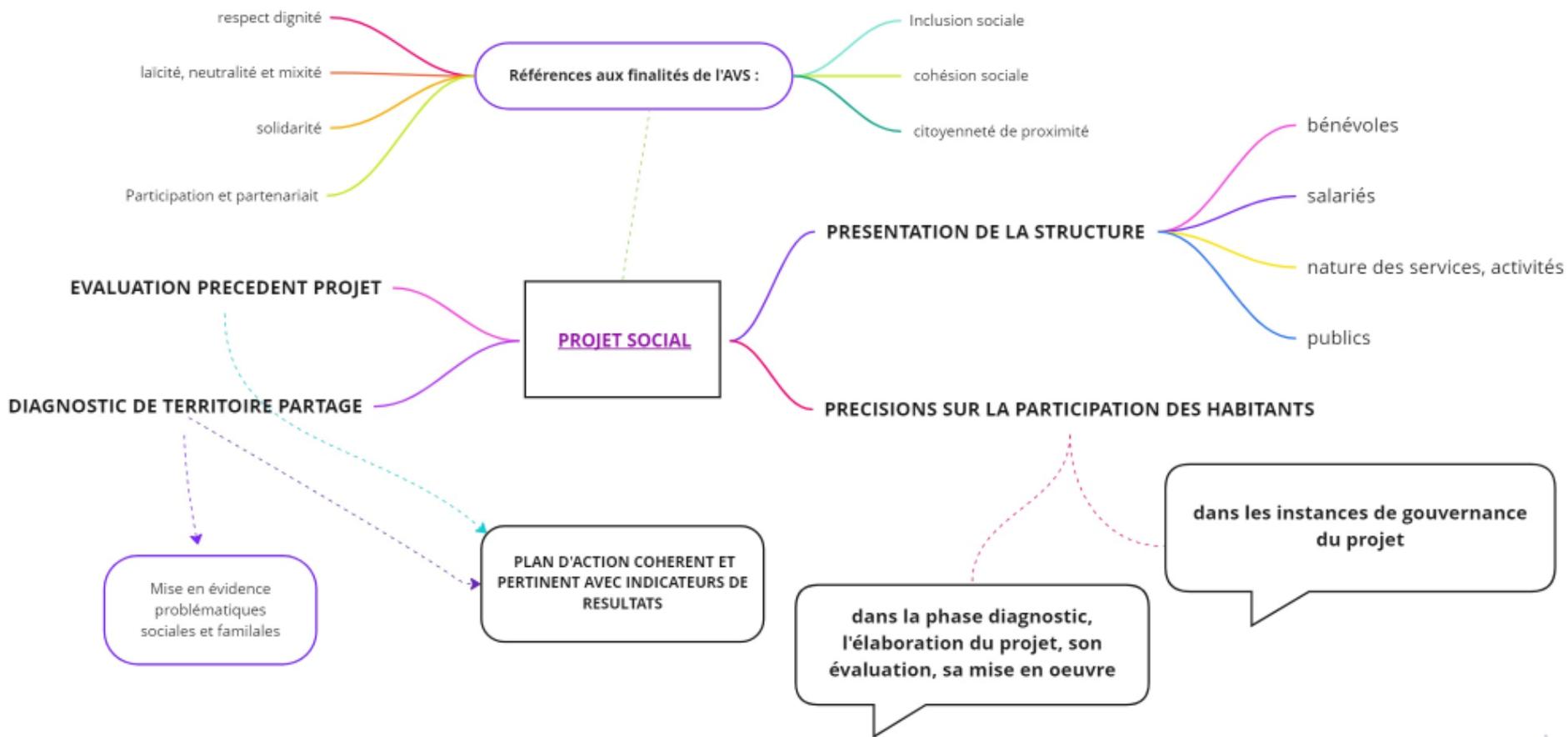
Accompagnement
Caf 77 –
coordinatrice
départementale
Avs / fédérations

- Invitation réunion collective d'accompagnement au renouvellement de projet :
 - Point réglementaire
 - Rappel des critères d'agrément Caf
 - Présentation d'outils de méthodologie de projet

Accompagnement
Caf 77 - Chargé de
conseil et
développement de
secteur / fédération
si adhérent

- Envoi de données statistiques
- Accompagnement individualisé : visite sur place
 - Conseils méthodologiques
 - Rappel des attendus Caf et des points de vigilance de la dernière CAS
- Participation aux comités de pilotage si organisés par le partenaire

RENOUVELLEMENT DE PROJET



M⁻¹² à M⁻¹⁰

Évaluation du projet en cours avec les habitants et les partenaires

M⁻⁹ à M⁻⁷

Diagnostic de territoire partagé avec les habitants et partenaires

M⁻⁶ à M⁻⁵

Élaboration des axes du projet et du plan d'action avec les habitants et partenaires

M-4 à M-2

Comité de pilotage = validation des axes du projet



Réaction finale et envoi du projet social à la Caf

COMMISSION
D'ACTION
SOCIALE

**Au plus tard 3
mois après la
fin d'agrément**

M⁻¹² à M⁻¹¹

- Le chargé de conseil et développement (CCD) CAF de secteur contacte l'espace de vie sociale pour lui rappeler l'échéance

M⁻⁹ à M⁻⁵

- Accompagnement individuel par le CCD CAF + proposition de réunion collective d'échanges et d'information/conseil méthodologiques

M⁻⁴ à M⁻²

- Lecture et analyse du projet social



*Suite au passage en CAS :
Information à l'EVS de la décision rendue + copie à la Fédération si adhérent*

PROJET SOCIAL : forme et fond



Format ?

- 30 aine pages

Les incontournables :

- **Présentation du territoire d'intervention**
- **Présentation de la structure :**
 - Fonctionnement : locaux, activités / services, indications sur le nombre d'adhérents, d'usagers, leur typologies, leur provenance etc.
 - Instances de gouvernance, instances représentatives d'habitants : de quelle manière les habitants participent au projet ?
 - Organisation de l'accueil, horaires, tarifs, communication
 - Réseau partenarial
 - Organigramme – plan de formation (salariés et/ou bénévoles) – plan et/ou modalités d'accompagnement des bénévoles
 - Budget prévisionnel année N voire année N+1



PROJET SOCIAL : forme et fond



Les incontournables – Suite :

- **Explicitation de la méthodologie** retenue lors de la démarche de renouvellement / présentation du rétro planning
- **Evaluation du précédent projet** : inclure les préconisations / points de vigilance formulés lors de la précédente commission délocalisée
- **Diagnostic social partagé / confronté** avec les partenaires et les habitants : mise en évidence des problématiques et enjeux prioritaires
- **Nouveau projet avec axes d'intervention et actions**
-> *exemples de fiches action à mettre en annexe*



FOCUS SUR LE DIAGNOSTIC



1^{ère} étape

Recueil de données quantitatives : insee, caf, politique de la ville, mairie, CCAS etc.

- [Insee - Institut national de la statistique et des études économiques](#)
- [Accueil | Cafdata](#)
- [Ma commune | Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales \(cohesion-territoires.gouv.fr\)](#)
- [SIG Politique de la Ville](#)

2^{ème} étape

Recueil de données qualitatives auprès des habitants et partenaires

: entretiens semi directif, focus group, questionnaire, diagnostic en marchant, monographie (étude de tous les supports documentaires retraçant l'action + observation in situ) etc.

Etape finale

Identification des enjeux partagés et des priorités sur lesquelles travailler :

-> **à valider en comité de pilotage (recommandé)**

OUTIL pour l'évaluation, le diagnostic : le SWOT



Le SWOT



OUTILS UTILES : QQQOCCP



Q

Quoi

Quel est le problème ?

Quel est le sujet ?

De quoi s'agit-il ?

Q

Qui

Qui sera le ou la responsable ?

Quelle équipe sera mobilisée ?

Qui sera impacté ?

O

Où

Sur quels supports ?

Dans quelle ville ?

Sur quels médias ?

Q

Quand

À quelle date ?

À quelle fréquence ?

En combien de temps ?

C

Comment

De quelle manière ?

Avec quels moyen ?

Avec quel fonctionnement ?

C

Combien

Quelle marge de progression ?

Combien d'étapes ?

Quel pourcentage est envisagé ?

P

Pourquoi

Dans quel but ?

Quelle est la finalité ?

Quels sont les enjeux ?



S

SPÉCIFIQUE

Pour être efficace, un objectif doit être le plus précis et concret possible. En quoi consiste cet objectif ? Par qui va-t-il être réalisé ? Avec quels moyens ? Quand ? Pourquoi ?

M

MESURABLE

Votre objectif doit être mesurable, sinon comment saurez-vous que vous l'avez atteint ? Il est donc indispensable de définir dès le début quels seront les KPIs à suivre pour juger du succès ou de l'échec de l'objectif.

A

ATTEIGNABLE MAIS AMBITIEUX

Votre objectif doit être suffisamment ambitieux pour que vous ayez envie de vous challenger pour l'atteindre. En même temps, il est important de vous fixer des objectifs atteignables si vous ne voulez pas risquer une déception inévitable... À vous de trouver le juste équilibre !

R

RÉALISTE

Bien entendu, ce qui est réaliste pour une grosse entreprise, ne l'est pas forcément pour une PME, ni même pour une Startup... Il est donc important de vérifier que vous aurez les ressources (humaines, matérielles, financières, etc.) nécessaires à la réalisation de l'objectif.

T

TEMPOREL

L'aspect temporel est très important puisqu'il crée un sentiment d'urgence et donc favorise le passage à l'action... D'où l'intérêt également de ne pas fixer une date de fin trop lointaine, ou de découper les gros objectifs en de plus petits avec un timing de réalisation précis.



OUTIL : construire un objectif SMART



Axe du projet social- Finalité		
Contexte	✓ ✓	
Objectifs généraux	✓	
Objectifs opérationnels	✓ ✓	
Description action	✓	
Partenaires associés	✓	
Moyens	✓ ✓	
Critères et indicateurs d'évaluation	Quantitatifs Qualitatifs	



Exemple de fiche action



FINANCEMENT



La prestation de service "Animation locale" vise à co-financer la réalisation du projet social. elle peut couvrir **les dépenses de fonctionnement et les charges salariales.**

Elle est égale à **60 % des dépenses de la structure** dans la limite du plafond fixé annuellement par la Cnaf.

2023 :

Espace de vie sociale	Animation locale	39 470 €/an	60%	23 682 €/an
-----------------------	------------------	-------------	-----	-------------

Autres aides financières CAF 77 (EVS)



Aide à l'investissement : réservée aux territoires prioritaires Avs :

Aide à la création ou l'aménagement d'un EVS : Intervention de la CAF jusqu'à **30 % du coût dans la limite de 100 000€** (voire 150 000€) ou 40 % dans le cadre d'un EVS itinérant.

- Pour les collectivités : 1 partie subvention / 1 partie prêt
- Pour les associations : subvention

Aide pour accompagner la préfiguration / le 1^{er} agrément d'un espace de vie sociale sur territoire prioritaire :

Aide pour accompagner la préfiguration d'un EVS : sur un territoire prioritaire : PS animation locale + complément **jusqu'à 20 000€** pour recrutement chargé de mission

15 000€ / an pendant 2 ans (en plus de la PS)

Autres aides financières CAF 77



Aide à l'itinérance pour les **associations** :
50% des coûts dans la limite de 10 000 €
/ an sur la **durée de l'agrément** (RI AFO)

AUTRES
FINANCEMENTS
EVS

Fonds nationaux : réponse appels à projet
annuels ou pluriannuels (dans la limite de
la durée d'agrément) : REAAP, CLAS,
démarches innovantes, handicap, ados ...

Coordonnées Caf



Pour toute question d'ordre général, Senacs :

@ Coordinatrice Avs départementale (SPIDAS) :
Marion JARRET marion.jarret@cafmelun.cnafmail.fr / 01 78 49 22 31

Pour le suivi de votre projet social / renouvellement d'agrément :

@ Chargé de conseil et développement de secteur (SITES) :

CA Melun Val de Seine : Olivier LATHUILLIERE
olivier.lathuilliere@cafmelun.cnafmail.fr

**CC Brie des Rivières et Châteaux, Brie Nangissienne, Bassée Montois et Môtet
Seine et Loing** : Malory CHARLES malory.charles@cafmelun.cnafmail.fr

CC des 2 Morins, CA Pays de Coulommiers et CC Pays de l'Ourcq : Anaïs DEDIEU
: anais.dedieu@cafmelun.cnafmail.fr

CA Pays de Fontainebleau, CC Pays de Nemours, CC Gatinais Val de Loing :
Nadia BOUILLARD : nadia.bouillard@cafmelun.cnafmail.fr

CA Roissy Pays de France, Pontault-Combault, Plaine et Monts de France :
Marjorie COSTA-PAGET : marjorie.costa-paget@cafmelun.cnafmail.fr

Coordonnées Caf



Pour le suivi de votre projet social / renouvellement d'agrément :

@ Chargé de conseil et développement de secteur (SITES) :

CA Pays de Meaux, CC du Provinois : Nathalie DELAVALLEE :
nathalie.delavallee@cafmelun.cnafmail.fr

CC Pays de Montereau : Nageates MEBAREK
nageates.mebarek@cafmelun.cnafmail.fr

CA Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart, CC Orée de la Brie : Marie Chang-Kwu
marie.chang-kuw@cafmelun.cnafmail.fr

CC Portes Briardes, CA Marne et Gondoire : Aurélie MOKHTARI :
aurelie.mokhtari@cafmelun.cnafmail.fr

CA Paris Vallée de la Marne (sauf Emerainville, Pontault-Combault et Roissy en Brie) : Hamza CHIRANE : hamza.chirane@cafmelun.cnafmail.fr

CC Val Briard, CA Val d'Europe, Roissy en Brie et Emerainville : Nathalie MINIER :
nathalie.minier@cafmelun.cnafmail.fr

Coordonnées Caf



@ **Pour toute question relative aux paiements / conventions :**

paiement-subvention-investissement.cafmelun@caf.cnafmail.fr : subventions

aides-aux-organismes.cafmelun@caf.cnafmail.fr : Prestations de services (animation locale, EVS)

conventions-afo.cafmelun@caf.cnafmail.fr : retour conventions



Exemples de projets sociaux EVS



[EVS associatif : PROJET-SOCIAL et annexes EVS 2021-2024 familles Rurales St Jean de Fos.pdf](#)

[EVS associatif : Projet social - Centre Berthaudiere \(espace-berthaudiere.fr\)](#)

[EVS municipal : EVS de Saint-Genis-Pouilly | Projet Social 2020/2023](#)



LIENS UTILES



[LE GUIDE ESPACE DE VIE SOCIALE FEDERATION NATIONALE DES FOYERS RURAUX :
EVS-WIP-OK-WEB.pdf \(fdfr77.org\)](#)

[Bienvenue sur Senacs V3
Seine-et-marne-2021-EP.indd \(senacs.fr\)](#)

[AVS-Parentalité : l'animation de la vie sociale et la parentalité dans le 77
! \(kit-a-agir.fr\)](#)

[Caf.fr](#)
[Espace de vie sociale | Bienvenue sur Caf.fr](#)

